AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 16-4-74 738020

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 8 8 AVRIL 1974

CÉRÉALICULTEURS

du Nord du Département de l'AUBE

du Sud du Département de la MARNE

ATTENTION à la TORDEUSE des CÉRÉALES
(Cnephasia pumicana)

/ L'insecte - Son mode de vie /

Les chenilles de ce papillon se sont révélées dommageables depuis 1965 dans la région de Malesherbes.

L'adulte, d'environ 16 à 18 mm d'envergure est un petit papillon gris qui vole au mois de juillet. La femelle pond ses oeufs sur l'écorce des arbres ou des brousailles.

La chenille, minuscule, qui éclot début août se réfugie sous les écorces pour y passer l'hiver.

Au printemps, généralement courant avril, la jeune chenille après avoir sécrété un long fil se laisse porter par le vent. Elle vit aux dépens des plantes diverses sur lesquelles elle atterit. Après avoir rapidement pénétré dans le parenchyme d'une feuille elle y vit en mineuse.

Sur céréales, après quelques temps elle gagne les autres feuilles qui se sont développées depuis son arrivée. Elle provoque alors un pincement en refermant le limbe d'une feuille avec des soies. Puis elle se glisse entre les gaines, attaquant les tiges avant de terminer son évolution aux dépens des épis.

Longue de 14 à 15 mm à son stade définitif, la chenille se chrysalide sur place et le papillon apparait en juillet.

Il n'y a donc qu'une génération par an, mais assez échelonnée.

/ Les dégâts /

Si la chenille de Cnephasia peut vivre aux dépens de très nombreux végétaux, ce n'est que sur céréales qu'elle se révèle dommageable.

Jusqu'à ces derniers temps l'insecte avait été surtout considéré comme nuisible aux céréales de printemps, orge en particulier.

Les dégâts peuvent être de plusieurs types :

- dégâts sur feuillage; du fait des attaques des chenilles sur le limbe des feuilles.
- dégâts sur épis.
  - épis blancs, dus à des attaques de tiges, qui finissent fréquemment par se rompre.
  - épis endommagés par la chenille qui attaque les épillets.
  - grains atrophiés par suite d'une sous-alimentation, liée aux morsures sur tiges.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P1.44

La tordeuse des céréales dans notre région

C'est à partir de 1970 que l'insecte a été observé dans la région de Marigny-le-Châtel (Aube - 15 km au Sud de Romilly-sur-Seine).

En 1972 des dégâts sérieux occasionnés dans ce secteur sur orges de printemps et avoine nous ont amené à considérer ce problème avec la plus grande attention.

Les très importantes concentrations de chenilles, observées au cours de l'hiver suivant, dans le secteur de Marigny-le-Châtel nous ont fait craindre des attaques extrêmement graves en 1973 (sur une portion de rameau de 20 cm de long sur 2 cm de diamètre nous avons dénombré 1.000 chenilles).

Effectivement en fin du printemps 1973 l'insecte se révéla dommageable sur orge de printemps, sur avoine, sur blé dur, mais également sur escourgeon et sur blé d'hiver.

D'après les comptages effectués, il faut considérer dans nos régions les orges d'hiver comme aussi sensibles au cnephasia que les orges de printemps.

Quant aux blés d'hiver les expérimentations mises en place nous ont permis de constater, avec des populations larvaires moyennes, des dégâts de l'ordre de 6 quintaux/hectare , mais il apparait que dans certaines cultures les dégâts ont été plus importantes.

Toutefois sur blés d'hiver les risques sont sans commune mesure avec ceux à craindre sur orges, dont la récolte peut être très gravement compromise.

Délimitation du secteur attaqué

Il n'est pas possible de déterminer avec précision le secteur risquant d'être affecté par Cnephasia au cours de la présente campagne. La zone peut être approximativement délimitée par les points extrêmes suivants :

NOGENT-sur-SEINE - SEZANNE - VERTUS - SOMMESOUS -
BRIENNE-le-CHATEAU - TROYES - ESTISSAC -

Les moyens de lutte

Hormis l'emploi des herbicides à base de colorant et des engrais liquides, dont il sera question plus loin, les méthodes culturales se révèlent insuffisantes pour contrôler les populations de Cnephasia et il est nécessaire d'avoir recours à des traitements insecticides.

Les produits les plus couramment préconisés sont :

- le parathion éthyle - 250 g. matière active/ha
- le malathion - 1.000 g. " "
- le fenitrothion - 500 g. " "

- Afin de s'assurer une efficacité correcte du traitement en particulier par :

  - risque proche de période pluvieuse
  - temps relativement froid
  - pullulation intense
  - traitement **tardif**

il est conseillé de mettre alors en oeuvre le parathion ou le malathion sous forme huileuse ou d'ajouter à la bouillie insecticide 2 à 3 litres/hectare d'huile spéciale pour traitement.

Opportunité de l'intervention

L'opportunité d'un éventuel traitement est liée à plusieurs facteurs :

- il faut intervenir alors que la plupart des chenilles ont quitté leur refuge hivernal et avant que les premières aient "pincé" les feuilles; ce pincement leur assurant une certaine protection.

La Station d'Avertissements Agricoles communiquera avec précision la période propice à l'intervention, qui peut s'échelonner sur 8 à 10 jours.

- il faut que la population de chenilles sur la culture justifie l'intervention.

/...

Sur orges on estime que le traitement est nécessaire lorsqu'on remarque en moyenne deux jeunes mines pour 10 pieds. Ne pas examiner les pieds au champ. Arracher 50 pieds et les observer sur table. Les mines se remarquent très bien, avec leur forme allongée dans le sens des nervures des feuilles; n'ayant au début de 2 à 3 mm elles peuvent atteindre 15 à 20 mm.

Pour les grandes pièces le traitement peut parfois n'intéresser que la partie de culture la plus voisine des bois.

D'après nos observations les blés d'hiver peuvent supporter des populations de chenilles deux à trois fois plus fortes que pour les orges; soit 5 à 6 chenilles pour 10 pieds.

S'il est facile de déceler la présence de jeunes chenilles sur céréales de printemps, généralement peu développées lors de l'intervention, il est, par contre, malaisé d'observer les populations sur les blés d'hiver et les escourgeons, présentant alors un feuillage très important.

Nous avons pensé conseiller le traitement sur céréales d'hiver en fonction des observations effectuées sur céréales de printemps cultivées dans le même secteur et en situation identique ou voisine par rapport aux lieux d'hivernation des chenilles (en affectant évidemment un coefficient de moindre risque pour les blés d'hiver).

Cette méthode ne pourra être recommandée en 1974. En effet des sorties particulièrement précoces de chenilles ont été observées; beaucoup d'entre elles, arrivées sur les pièces de céréales de printemps avant la levée des plantes, sont mortes alors que l'évolution de celles ayant atterit sur céréales d'hiver sera normale.

RECOMMANDATION IMPORTANTE

Le parathion, qui sera probablement l'insecticide le plus couramment mis en oeuvre au cours de cette campagne, est un produit toxique qui demande à être utilisé avec les précautions d'usage.

Le malathion, tout en ayant une efficacité satisfaisante et voisine du parathion, présente une toxicité très réduite.

Action des herbicides à base de colorant et des solutions d'engrais liquides

Ces deux groupes de produits ont une action sensible sur les chenilles de cnephasia en réduisant les populations. Toutefois cet effet n'est pas total et ces produits ne peuvent se révéler intéressants que lorsque les chenilles ne dépassent que modérément les seuils de nuisibilité précédemment indiqués.

C O N C L U S I O N

La lutte contre le Cnephasia ne pose pas de problème particulier, hormis la détermination des populations au niveau de chaque culture; cet examen devant éventuellement motiver le traitement.

Ne pas recourir aux traitements dit d"assurance " qui sont d'autant plus condamnables que des tonnages importants d'insecticides devront déjà être utilisés à bon escient !

Il ne faut pas dissimuler que le traitement de grandes surfaces avec des produits toxiques, même s'ils sont rapidement dégradés, peut poser des problèmes sur le plan de l'équilibre biologique. La sagesse commande donc impérativement d'effectuer les interventions avec un maximum de discernement.

A.GODIN

P45